

Les étapes pour votre affectation à la rentrée 2019

Janvier

16 au 23 janvier : affichage par l'administration sur l'prof des barèmes

24 janvier : groupe de travail (GT) académique de vérification des barèmes et dossiers médicaux pour le mouvement interacadémique

Février

Du 28 janvier au 1 février : groupes de travail nationaux préparatoires aux affectations sur postes spécifiques.

15 février : date limite pour les demandes tardives de mutation justifiées par un motif dit "exceptionnel" (décès ou mutation soudaine du conjoint, dossier médical).

Mars

Du 28 février au 8 mars : période de résultats des affectations interacadémiques et dans la foulée début de l'intra

Mars - Avril

2^{ème} quinzaine du mois de mars
- Période de saisie des voeux pour le mouvement intra (dates variables selon les académies)

Mai

Groupe de Travail (GT) d'affectation sur postes spécifiques académiques

Groupe de Travail (GT) de vérification des barèmes - mouvement intra académique

Juin

Formation Paritaire Mixte Académique (FPMA) d'affectation du mouvement intra académique

Il faut garder à l'esprit que le dégradation des phases de mutation est indissociable des politiques globales de rabais du service public d'éducation menées depuis une dizaine d'années. Les annonces récentes de suppression de postes ne risquent pas de fluidifier le mouvement en plus d'augmenter les nombre d'élèves par classe.

En plus de la fiche de suivi, indispensable en temps de mutation, l'adhésion au SNES offre la possibilité de réfléchir à l'avenir de nos professions et de peser sur les orientations futures en terme de salaire, formation initiale, éducation prioritaire, réformes du BAC et du lycée...

Contactez le SNES-FSU

SNES SECTION ACADÉMIQUE DE BORDEAUX

138 rue de Pessac
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 81 62 40
Fax : 05 57 81 62 41
Courriel : s3bor@snes.edu
<https://bordeaux.snes.edu/>
twitter : @SNESBordeaux

Permanences

du lundi au jeudi de 14h à 17h30
le vendredi de 14h à 17h

SNES SECTEUR STAGIAIRES

Alain Billate et Hugo Lassalle

06.85.87.29.04

06.12.51.76.56

stagiaires@bordeaux.snes.edu

SNES - S2 DORDOGNE

Bourse du Travail - rue Bodin 24000 Périgueux
Tél. 05 53 05 17 58
Port. 06 12 51 76 70
snes24@bordeaux.snes.edu
twitter : @Snes24

SNES - S2 GIRONDE

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
Tél. 05 57 81 62 44
Port. 06 85 87 29 17
s2gironde@bordeaux.snes.edu

SNES - S2 LANDES

Maison des syndicats
97 place caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan
Tél. 05 58 93 39 35
Port. 06 85 34 35 87
snes40@bordeaux.snes.edu

SNES - S2 LOT ET GARONNE

14 rue Jean Terles 47000 Agen
Port. 06 07 55 96 39
snes47@wanadoo.fr

SNES - S2 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

11 avenue Edouard VII 64000 Pau
Port. 06 85 34 15 07
snes-64@bordeaux.snes.edu